

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 3S ORTHO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 296 108 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 275 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production n'inclut pas le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 5 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	48 112			48 112
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	506 862	76 023		582 886
Immobilisations incorporelles	554 975	76 023		630 998
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	635 295	121 342	36 228	720 409
- Installations générales, agencements aménagements divers	83 977			83 977
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 313			22 313
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	741 585	121 342	36 228	826 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 225			12 225
Immobilisations financières	12 225			12 225
ACTIF IMMOBILISE	1 308 784	197 365	36 228	1 469 922

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Les éléments acquis du fonds de commerce représentent 48.112 euros.

En application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC. Les fonds de commerce doivent être comptablement dépréciés lorsque la valeur des actifs est inférieure à la valeur comptable. Par mesure de simplification, les petites entreprises au sens comptable peuvent amortir sur 10 ans leurs fonds de commerce. (PCG art 214-3 modifié).

Il est comptabilisé à son coût historique et n'a pas de durée limitée d'utilisation.

En application de l'art 214-16 : « Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, une entreprise doit au minimum considérer les indices suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt ou de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions. »

La méthode de test de valeur WACC, préconisée par l'ANC, n'est pas raisonnablement applicable pour l'entreprise. Les taux de rentabilité, d'actualisation, de coûts du capital incluant le Bêta, et autres prime de risque des investisseurs, ne sont pas significatifs et signifiants pour une entreprise de cette taille.

D'autre part la solution de simplification d'amortissement sur 10 ans, ne donnerait pas une image fidèle du patrimoine. En effet le fonds de commerce ne perd pas 10 % de sa valeur chaque année.

En considérant les indices extérieurs (Comparatif et usages de la profession) le dirigeant estime que la valeur du fonds de commerce à l'actif du bilan est au moins égale à sa valeur vénale. De sorte qu'il a été décidé de ne pas déprécier et de ne pas amortir le fonds de commerce.

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	48 112
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	48 112

Dépréciation du fonds commercial : 17 622 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	311 834	92 608		404 442
Immobilisations incorporelles	311 834	92 608		404 442
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	496 023	61 396	36 228	521 191
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 542	7 608		48 150
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 829	652		20 481
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	556 395	69 656	36 228	589 823
ACTIF IMMOBILISE	868 228	162 264	36 228	994 265

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 285 109 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 225		12 225
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 006 074	2 006 074	
Autres	266 810	266 810	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 285 109	2 272 884	12 225
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	17 622			17 622
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	5 434			5 434
Total	23 056			23 056
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Notes sur le bilan

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 624 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	101 204			101 204
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 702 182	1 702 182		
Dettes fiscales et sociales	94 793	94 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	726 453	726 453		
Produits constatés d'avance				
Total	2 624 631	2 523 428		101 204
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	67 091			
(**) Dont envers les associés	320 453			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 385 565 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	305 393
Associés - intérêts courus	4 887
Dettes provis. pr congés à payer	3 213
Charges sociales s/congés à payer	1 349
Charges sociales - charges à payer	2 673
Taxe d'apprentissage CAP	1 099
Formation continue CAP	1 002
Taxe professionnelle CAP	252
RRR av établir LEPINE	336 000
Total	655 868

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	2 280 122	939 851	3 219 973
Produits des activités annexes	56 927		56 927
TOTAL	2 337 049	939 851	3 276 900

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 812 €HT

Désignation de l'entreprise SA 3S ORTHO

Adresse de l'entreprise 24 avenue Joannès Masset 69009 LYON

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 4 8 5 8 9 3 4 0 0 0 4 7

Certifie conforme

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2022

					Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	566 187	AG	402 524	163 662	
		Fonds commercial (1)		AH	48 112	AI	17 622	30 489	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	16 698	AK	1 917	14 781	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	720 408	AS	521 191	199 217	
		Autres immobilisations corporelles		AT	106 290	AU	68 631	37 658	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	12 225	BI		12 225	
	TOTAL (II)				BJ	1 469 921	BK	1 011 887	458 034
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT	374 964	BU		374 964		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	2 006 073	BY	5 433	2 000 640	
		Autres créances (3)		BZ	266 810	CA		266 810	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
		Disponibilités		CF	195 658	CG		195 658	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI			
	TOTAL (III)		CJ	2 843 507	CK	5 433	2 838 073		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 313 429		IA	1 017 321	3 296 108	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		(2) Stocks :		(3) Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA 3S ORTHO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	568 201
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	59 274
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	671 476
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	101 203
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	390 452
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 702 181
	Dettes fiscales et sociales			DY	94 793
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	336 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 624 631	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 296 108	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 523 427
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 S ORTHO
société par actions simplifiée au capital de 40 000,00 euros
sise à Lyon (69009) 24, rue Joannès Masset - Bâtiment les Passerelles
424 858 934 RCS Lyon

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de 59 274,70 euros, en totalité au poste Autres réserves.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des associés présents et/ou représentés.

Certifié conforme,
Valentin PFAIFER
représentant de GROUPE LEPINE, Président

Valentin Pfaifer

Signé par Valentin Pfaifer

✓ Signé et certifié par **you sign** 